

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 16 février 2018 fixant au titre de l'année 2018 le nombre de postes offerts au recrutement par examen professionnel d'ingénieur principal des systèmes d'information et de communication

NOR : *INTA1804233A*

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, en date du 16 février 2018, le nombre de postes offerts à l'examen professionnel d'ingénieur principal des systèmes d'information et de communication, au titre de l'année 2018, est fixé à 16.